



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Chiffres clés

Production industrielle (hors série)

Les arts de la table

en

chiffres



édition

2007

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Ce dossier a été réalisé au Sessi,
avec la participation de :

Arts de la table - Luxe
Coordination

Patricia Rieutord, tél. : 02 31 45 73 58
patricia.rieutord@industrie.gouv.fr

Articles en verre

Verre - partie du 26.1E
Annie Thibault, tél. : 02 31 45 74 33
Patricia Rieutord, tél. : 02 31 45 73 58

Articles en céramique

Vaisselle de ménage - partie du 26.2A
Marie-Noëlle Franco, tél. : 02 31 45 73 28
Patricia Rieutord, tél. : 02 31 45 73 58

Articles en métal

Coutellerie - partie du 28.6A
Orfèvrerie - partie du 36.2C
Platerie - partie du 28.7L
Dominique Marchand, tél. : 02 31 45 73 59
Sylviane Thomas, tél. : 02 31 45 74 31

Articles en textile

Linge de maison - partie du 17.4A
Marie-Claire Foucher, tél. : 02 31 45 74 58
Régine Soares, tél. : 02 31 45 74 50

Participation

François Gonthier
Yvon Gourlaouen

Conception et réalisation

Brigitte Lory - PAO

Directeur de la publication

Yves Robin

Chef du Service des études et des statistiques industrielles

Contacts

Ministère de l'Économie, des Finances
et de l'Industrie
Ministère délégué à l'Industrie
Direction générale des entreprises

Sessi

Service des études et des statistiques
industrielles

Centre d'enquêtes statistiques
5, rue Claude Bloch
14024 CAEN CEDEX
tél. : 02 31 45 73 33 - fax : 02 31 45 74 84

Centre d'information
10, rue Auguste Blanqui
93186 MONTREUIL CEDEX
tél. : 01 41 63 58 60 - fax : 01 41 63 58 59

Simap

Service des industries manufacturières
et des activités postales
Division Biens de consommation
Le Bervil, 12, rue Villiot
75572 PARIS CEDEX 12
tél. : 01 44 87 17 17 - fax : 01 53 44 91 90

Photos :
Sylviane Thomas

Composition photographique :
Allan Thomas

Le Sessi remercie
la Confédération des arts de la table
et l'entreprise Guy Degrenne

Le Sessi souhaite la meilleure utilisation et la plus large diffusion possible des informations qu'il publie. Toute reproduction, avec indication de la source, est donc autorisée, sans aucune restriction.

sommaire

Contacts	2
Sommaire	3
Arts de la table	4
Le luxe	8
Articles en verre	10
Articles en céramique	12
Articles en métal	14
Articles en textile	16
Méthodologie	18
Principaux concepts	19

Organismes professionnels (liste non exhaustive)

CAT
(Confédération des arts de la table)
22, avenue Franklin Roosevelt
75008 PARIS
tél. : 01 53 77 29 00
www.confederationdesartsdelatable.fr

Comité Colbert
2 bis, rue La Baume
75008 PARIS
tél. : 01 43 59 06 83
www.comite-colbert.com

CIFC
(Confédération des industries françaises de la céramique)
114, rue de la Boétie
75008 PARIS
tél. : 01 58 18 30 40 - fax : 01 42 66 09 00
www.ceramique.com

CPDHBJO
(Comité professionnel de développement de l'horlogerie,
de la bijouterie, de la joaillerie et de l'orfèvrerie)
22, avenue Franklin Roosevelt
75008 PARIS
tél. : 01 53 77 29 00 - fax : 01 43 59 02 74
www.cpdhbjo.com

FCVMM
(Fédération des cristalleries verreries à la main et mixtes)
3, rue de la Boétie
75008 PARIS
tél : 01 42 68 81 84 - fax : 01 42 68 02 56
www.verreonline.fr

FFBJOC
(Fédération française de la bijouterie, joaillerie,
orfèvrerie, du cadeau, des diamants, pierres et perles et
activités qui s'y rattachent)
58, rue du Louvre
75004 PARIS
tél. : 01 40 26 98 00 - fax : 01 40 26 29 51
www.cpdhbjo.com
www.ecostat-cpdhbjo.com

FFILC
(Fédération française des industries lainières et cotonnières)
37-39, rue de Neuilly
92110 CLICHY
tél. : 01 47 56 30 40 - fax : 01 47 37 06 20
www.fedcoton-laine.com

UIT
(Union des industries textiles)
37-39, rue de Neuilly
92110 CLICHY
tél. : 01 47 56 31 00 - fax : 01 47 30 25 28
www.textile.fr

Unitam
(Union intersyndicale des fabricants d'articles pour la table,
le ménage et activités connexes)
39-41, rue Louis Blanc
92400 COURBEVOIE
tél. : 01 47 17 64 60 - fax : 01 47 17 64 61
www.unitam.fr

Arts de la table



L'industrie des arts de la table comprend les articles en verre et cristal, les articles en céramique, les articles en métal et les articles en textile pour le service de la table.

Chiffres clés du secteur

entreprises de 20 salariés et plus

		Arts de la table	Part en %				
			dont part du luxe	Articles en verre	Articles en céramique	Articles en métal	Articles en textile
Nombre d'entreprises		97	9,3	9,3	38,1	32,0	20,6
Effectif employé		20 352	13,0	64,9	17,1	8,8	9,2
Chiffre d'affaires hors taxes	M€	1 633,4	13,4	60,6	13,6	10,9	14,8
Investissements totaux	M€	48,8	19,3	66,4	9,2	13,3	10,9
Exportations	M€	910,9	14,4	83,5	8,7	4,5	3,3

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2005

Une palette de matériaux

L'industrie des arts de la table recouvre à la fois les industries des produits minéraux pour les articles en céramique et en verre, les industries de la métallurgie et transformation des métaux pour les articles en métal, et l'industrie textile pour le linge de table. Elle occupe une place très modeste dans les industries des biens de consommation : 97 entreprises de 20 salariés et plus, pour quelque 20 000 salariés et un chiffre d'affaires de plus de 1,6 milliard d'euros.

Les industries des arts de la table se situent principalement dans le Nord et l'Est de la France pour la fabrication du verre et de la cristallerie, et dans le Centre-ouest pour la porcelaine et la coutellerie.

Des exportations notables mais qui s'effritent

En termes de performances, ce groupe d'industries présente des caractéristiques assez singulières, dues à l'importance du luxe dans ce secteur : les exportations directes constituent plus de 50 % du chiffre d'affaires hors taxes, soit un taux très supérieur à la moyenne des biens de consommation (30 %). Cependant, ce taux baisse inexorablement depuis 2000 (cf graphique p.6). Le taux de valeur ajoutée, également très élevé, montre l'importance de la création et du savoir-faire de ces métiers. Ce taux est de 45 % dans les arts de la table, contre 28 % pour l'ensemble des industries de biens de consommation. Les dépenses de publicité, qui renforcent la notoriété et l'image de marque de ces sociétés, sont importantes, surtout dans les entreprises du luxe. Cependant, le taux de marge et

Indicateurs et ratios

entreprises de 20 salariés et plus

		Arts de la table	Articles du luxe	Articles en verre	Articles en céramique	Articles en métal	Articles en textile
Frais de personnel par salarié	k€	34,9	40,3	37,2	29,4	36,0	27,9
Productivité apparente du travail : VAHT / effectifs	k€	35,8	36,7	37,4	31,3	35,9	33,1
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	%	44,7	44,2	49,9	49,0	35,8	25,7
Taux d'exportation : Exp. / CAHT	%	55,8	59,7	76,8	35,4	23,1	12,4
Taux de marge : EBE / VAHT	%	- 2,3	- 12,5	- 5,3	2,8	- 1,1	11,7
Taux d'investissement : Inv. / VAHT	%	6,7	9,8	6,6	4,2	10,2	8,6
Taux d'autofinancement : CAF / Inv.	%	0,7	- 95,1	6,8	- 62,3	- 21,8	39,9

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2005

Investissements matériels et immatériels

entreprises de 20 salariés et plus

	Part des investissements corporels totaux /VAHT %	Part de la publicité /VAHT %
Articles en verre	6,7	3,2
Articles en céramique	4,2	3,1
Articles en métal	10,2	7,5
Articles en textile	8,6	6,8
Arts de la table	6,6	4,3
dont : luxe	9,8	11,6

Industrie

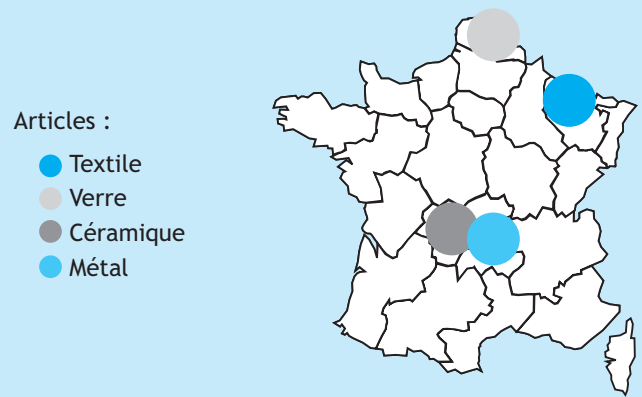
des biens de consommation 7,7 12,7

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2005

Le taux d'investissement révèle des difficultés notables dans l'ensemble des industries des arts de la table. Seul le textile présente des ratios proches de l'ensemble des biens de consommation. Ce secteur conjugue plusieurs difficultés : la production pâtit d'un manque de compétitivité en raison de l'importance des finitions à la main de la plupart des produits. Elles entraînent des coûts de main-d'œuvre conséquents qui captent une part importante de la valeur ajoutée. À cela, s'ajoute le manque de dynamisme du marché des arts de la table dû à la contraction de ces dépenses dans le budget des ménages et à l'effritement de la demande extérieure. En outre, le ralentissement de la croissance des prix, face à la montée en gamme des produits d'importation créatifs et bon marché, renforce les difficultés des industriels qui atteignent des taux de marge négatifs et voient leur capacité d'autofinancement se dégrader.

Principaux sites industriels en France

établissements industriels producteurs appartenant à des entreprises de 20 salariés et plus



Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2005

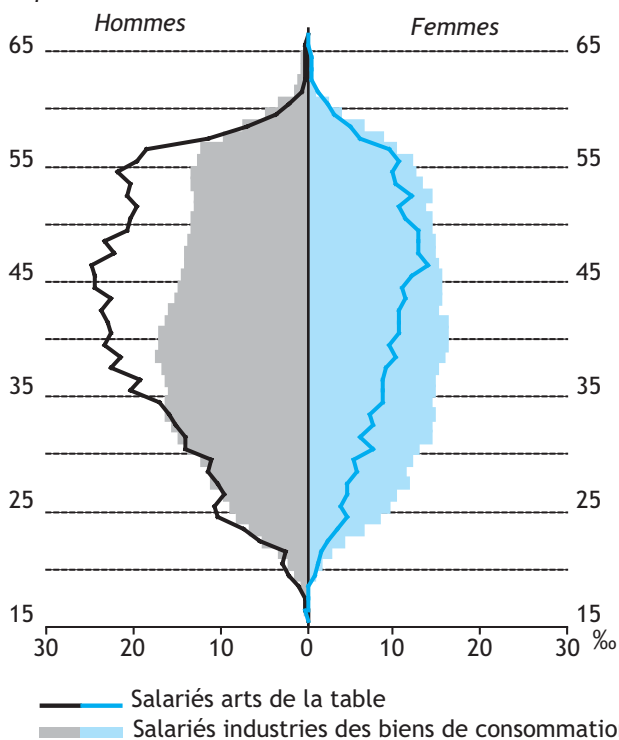
Une industrie de main-d'œuvre

Les effectifs salariés masculins sont proportionnellement plus importants dans la verrerie mécanique que dans la moyenne de l'industrie et sont également sensiblement plus âgés. En revanche, dans les autres industries, en particulier celles du linge de maison et de la céramique, le taux de féminisation atteint plus de 60 %, taux supérieur à celui des biens de consommation.

La proportion des ouvriers qualifiés est bien plus importante dans ce secteur des arts de la table que dans les biens de consommation. La maison Baccarat compte actuellement 22 « Meilleurs ouvriers de France ». Les ingénieurs et les cadres sont peu représentés.

Pyramide des âges

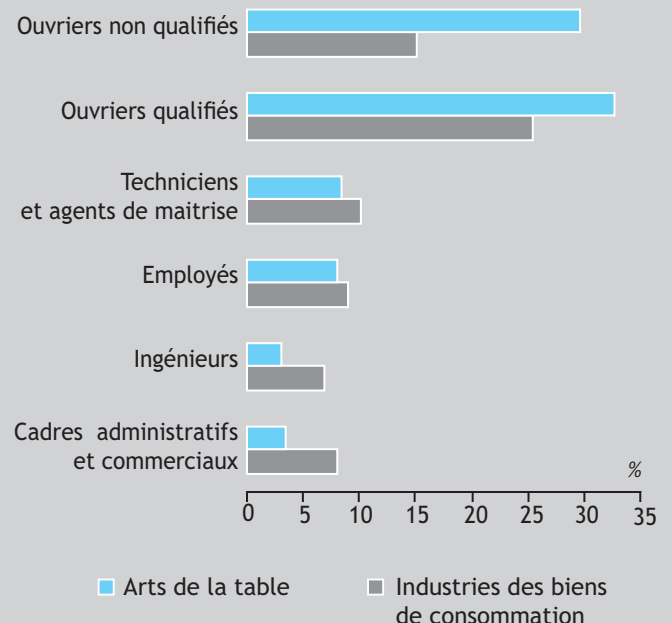
entreprises de toutes tailles



Source : DADS, 2004

Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle

entreprises de toutes tailles



Source : DADS, 2004

Quelques repères européens :

Poids de la valeur des productions de sept pays dans le total de l'Union européenne

Produits	Union européenne à 27 M€	dont en %						
		Allemagne	Espagne	France	Italie	Pologne	Portugal	Royaume-Uni
Linge de table de coton	254	9,7	4,1	24,5	33,8	1,8	1,7	(S)
Linge de table de lin	45	4,1	2,4	(S)	34,9	3,2	1,9	(S)
Linge de table en fibres artificielles	65	11,3	13,8	(S)	34,9	10,8	1,9	(S)
Verres en cristal (cueillis main ou faits mécaniquement)	319	2,2	1,4	11,9	19,4	0,1	(S)	0,5
Verres (autres qu'en cristal)	978	22,1	(S)	(S)	5,7	5,5	(S)	(S)
Articles pour la table en porcelaine	1 230	39,0	4,3	10,5	8,7	8,1	6,7	11,4
Articles pour la table en grès	132	(S)	(S)	(S)	0,8	10,8	23,3	48,5
Articles pour la table en faïence	566	3,5	3,2	8,0	21,3	0,0	20,3	34,6
Articles pour la table en acier inoxydable	432	4,5	11,5	1,6	75,9	(S)	0,3	0,0
Couteaux et couverts de table	85	5,7	16,6	25,1	37,4	(S)	6,7	(S)

(S) : donnée confidentielle

Méthode : ce tableau est une exploitation du fichier exhaustif des déclarations de production (en valeur et non couvertes par le secret statistique) des pays de l'Union européenne pour les activités des arts de la table. Seuls les principaux produits et pays ont été retenus.

Source : Eurostat - Prodcom, 2005

Une forte présence européenne

La France est un des cinq pays européens très présents sur le marché des arts de la table, avec l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni. Les articles pour la table en porcelaine représentent en valeur le premier secteur dans l'Union européenne.

Malgré les difficultés croissantes, les articles en verre et en porcelaine sont bien représentés dans l'Union européenne. L'Italie est bien située sur les secteurs des articles pour la table en acier inoxydable et en grès. La France, pour sa part, est bien positionnée dans la fabrication des couverts de table.

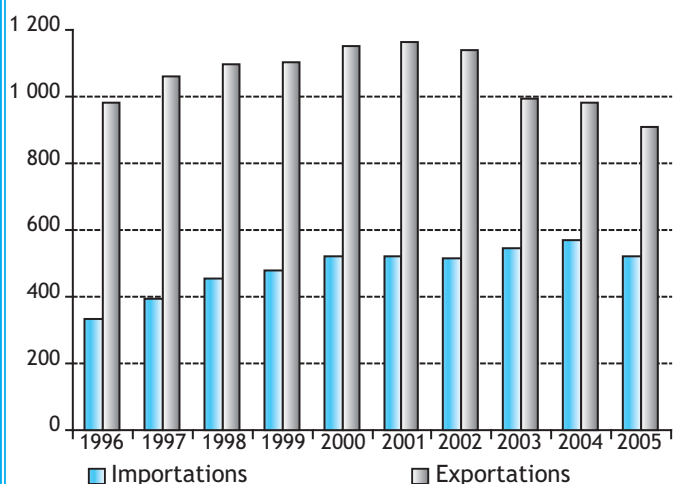
Un commerce extérieur excédentaire

L'excédent du commerce extérieur résulte des exportations du verre et de la cristallerie. En revanche, la concurrence asiatique affecte les entreprises des autres secteurs - textile, coutellerie et céramique - pour lesquels la balance commerciale est négative.

La Chine exporte massivement des produits bas de gamme. Entre 2000 et 2005, les importations françaises de produits chinois ont plus que doublé. Déjà premier fournisseur de la France en l'an 2000, la Chine conforte sa position en 2005 sur l'ensemble des segments des arts de la table, excepté le textile, où l'Inde arrive en tête. Les autres pays fournisseurs appartiennent à l'Union européenne.

Un commerce extérieur excédentaire grâce au verre et à la cristallerie

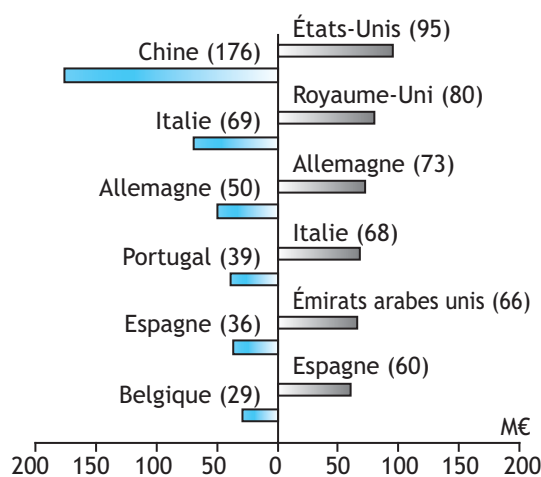
millions d'euros



Source : Douanes

Principaux pays clients et fournisseurs

Importations 520 millions d'euros
Exportations 910 millions d'euros



Source : Douanes, 2005

Le pôle de compétitivité MAUD - Nord - Pas-de-Calais

Le pôle Matériaux à usage domestique (MAUD) est un des 66 pôles de compétitivité labellisés par le Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (Ciact) du 6 mars 2006. Il s'agit d'un pôle à dominante technologique autour d'un enjeu stratégique : la performance des matériaux. La thématique du pôle réunit 3 grands secteurs d'activité de la région : la chimie, les matériaux, les aliments.

Le pôle MAUD a labellisé cinq projets dont deux ont été retenus en 2006 pour un financement conjoint État - Région.

Le pôle regroupe 42 adhérents : entreprises, syndicats professionnels et laboratoires.

- 27 entreprises spécialisées dans les matériaux domestiques dont l'entreprise Arc international, et la chimie végétale avec l'entreprise Roquette.
- 15 structures de recherche en chimie des matériaux, publiques et privées.

L'objectif à terme est la création d'un centre européen des matériaux à usage domestique associant un centre de recherche appliquée Create à Saint-Omer et un centre de recherche fondamentale à Lille.

La France exporte vers les États-Unis, l'Europe de l'Ouest et les Émirats arabes unis des produits positionnés sur le haut de gamme. Les États-Unis, premier client de la France, représentent plus de 10 % des exportations françaises. La part des exportations intracommunautaires atteint 30 % de la valeur des produits exportés. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie sont les trois principaux clients. Les exportations, qui avaient progressé jusqu'en 2001, connaissent, depuis, une baisse sensible : plus de 20 % entre 2001 et 2005.

Un consommateur versatile

La consommation des ménages représente la part essentielle du marché par rapport à celle des professionnels (collectivités, hôtellerie, restauration, compagnies aériennes). Depuis plusieurs années, l'industrie des arts de la table connaît de grandes difficultés ; celles-ci sont liées pour une large part aux évolutions du comportement des consommateurs.

La part du budget des ménages consacrée aux arts de la table diminue constamment au profit d'autres centres d'intérêt tels que les loisirs et les voyages. Couverts et vaisselle ne font plus recette dans les listes de mariage. Acheter moins cher pour changer plus souvent, au gré des modes, est la nouvelle façon de vivre. Face à cette situation, les entrepreneurs diversifient leurs gammes de produits. Ils créent des pièces moins onéreuses et « plus tendance », à moins forte valeur ajoutée, pour répondre aux goûts de la clientèle.

La production française des arts de la table s'érode sur l'ensemble de ses segments. Les entreprises positionnées sur le créneau du bas et moyen de gamme sont souvent appelées à adopter des stratégies d'externalisation pour capter des parts de marché hors de l'Union européenne où les exportations françaises diminuent depuis 2002.

Sur le segment du luxe, l'excédent brut d'exploitation apparaît souvent négatif ; cependant, la valeur ajoutée de cette industrie est portée par la création, le savoir-faire des entreprises et s'exprime au travers de la renommée de la marque dans le monde entier. ■

Le comité des arts de la table

Le comité des arts de la table (CAT) est né, sous la forme d'une association il y a plus de trente ans, de la volonté des fabricants de promouvoir et valoriser les métiers liés à ces industries auprès des consommateurs.

Depuis 2003, il s'est élargi à l'ensemble de la profession et rassemble un éventail de produits : céramique, porcelaine, faïence, grès, verrerie-cristallerie, orfèvrerie, ustensiles de cuisine et objets de décoration, y compris le linge de table. Le CAT représente aujourd'hui près de 70 marques.

Le crédit impôt création

La loi de finances rectificative 2005 a permis d'instaurer au bénéfice de plusieurs secteurs des biens de consommation, dont les arts de la table, un dispositif « crédit impôt création » analogue au crédit impôt collection textile, qui sera expérimenté en 2006 et 2007.

Cette mesure porte le crédit impôt à 10 % des dépenses de création.

Arts de la table



Parmi les entreprises des arts de la table retenues pour cet ouvrage, celles rattachées à la famille du luxe sont membres du Comité Colbert, lequel rassemble plus largement les industries du luxe. Tous les segments des arts de la table sont représentés à l'exception du linge de table. La cristallerie occupe une place importante.

Pour la plupart, ce sont d'anciennes maisons artisanales qui ont été absorbées par des groupes financiers capables d'assurer leur développement international et d'élargir leur capacité d'investissement.

Une activité sur le fil du rasoir

La part du luxe dans l'industrie des arts de la table représente un peu plus de 13 % des effectifs et du chiffre d'affaires.

Ce segment se caractérise par des taux de valeur ajoutée et d'exportation élevés. Cependant, il souffre du coût important d'une main-d'œuvre au savoir-faire de nature artisanale. Cette haute intensité de travail qualifié pèse sur les performances du secteur ; il subit également une contraction de son activité sur le marché intérieur et à l'exportation. Les ventes en dehors de la zone euro sont en baisse partiellement en raison de l'affaiblissement du dollar. Les marges d'exploitation sont négatives.

L'image de l'inaccessible

Produit de haute qualité, le produit de luxe véhicule auprès du consommateur une image de l'inaccessible. C'est tout un environnement qui confère au produit son image de prestige : emballage précieux, magasin prestigieux...

Le produit de luxe se démarque et s'appuie sur une stratégie de distribution sélective. Les dépenses de publicité représentent plus de 5 % du chiffre d'affaires ; elles sont de 3,6 % dans les biens de consommation et de 1,1 % dans l'ensemble de l'industrie.

Le luxe

Les entreprises classées dans cette catégorie appartiennent toutes au Comité Colbert.

Chiffres-clés du secteur

entreprises de 20 salariés et plus

	2004	2005
Nombre d'entreprises	9	9
Effectif employé	2 774	2 637
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 224,3	219,0
Investissements totaux	M€ 8,0	9,4
Exportations	M€ 133,3	130,8

Source : Sessi - enquêtes annuelles d'entreprise

Indicateurs et ratios du secteur

entreprises de 20 salariés et plus

Frais de personnel par personne	k€	40,3
Productivité apparente du travail : VAHT/effectifs	k€	36,7
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	%	44,2
Taux d'exportation : Exp. / CAHT	%	59,7
Taux de marge : EBE / VAHT	%	- 12,5
Taux d'investissement : Inv. / VAHT	%	9,8
Taux d'autofinancement : CAF / Inv.	%	- 95,1

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2005

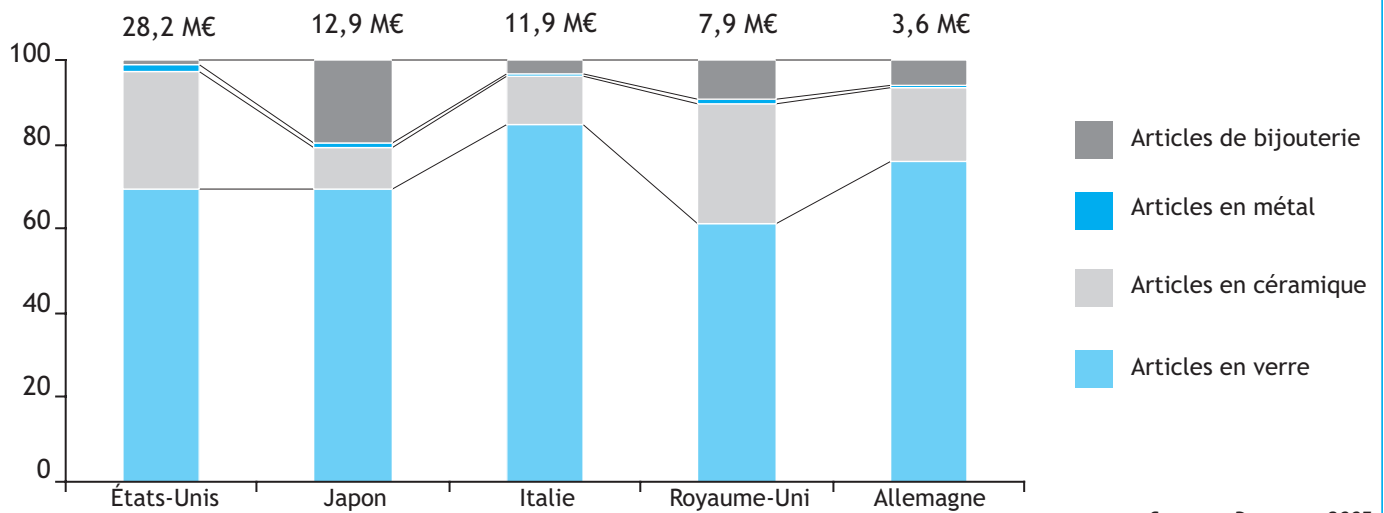
Le Comité Colbert

Le Comité Colbert, association de type loi 1901, fondé en 1945, rassemble aujourd'hui 68 maisons de luxe soucieuses de partager et de promouvoir en France et sur la scène internationale un certain nombre de valeurs : l'alliance de la tradition et de la modernité, du savoir-faire et de la création, de l'histoire et de l'innovation.

Le Comité Colbert a pour missions d'être un lieu de réflexion, d'anticipation et d'échanges, de mener une politique active de défense de la propriété intellectuelle, de favoriser le rayonnement à l'international par l'organisation de diverses manifestations à l'étranger, de valoriser les métiers, le savoir-faire et la création des maisons en France et à travers le monde.

Site : www.comité-colbert.com

Exportations directes des entreprises du luxe



Source : Douanes, 2005

Les méfaits de la contrefaçon

Les conséquences de la contrefaçon sont lourdes : perte de revenu sur les ventes et sur les parts de marché, image et savoir-faire de l'entreprise affectés. La contrefaçon porte également atteinte aux processus d'innovation et de création. De nombreux produits contrefaits sont fabriqués en Asie.

Toutefois, bien qu'elle n'épargne aucun secteur de l'économie, la contrefaçon porte un préjudice moindre aux produits des arts de la table sur le segment du luxe.

La lutte contre la contrefaçon

La contrefaçon est une forme de concurrence déloyale, par l'utilisation totale ou partielle d'une marque, d'un dessin, d'un modèle, d'un brevet, sans autorisation de son titulaire. Elle constitue un délit douanier et une atteinte grave portée aux différents droits de propriété intellectuelle tels que codifiés dans le droit français.

Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, avec le concours de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), fait de la lutte contre la contrefaçon une priorité gouvernementale en mettant en place un environnement juridique pour mieux garantir l'utilisation de la propriété intellectuelle. Le Comité national anti-contrefaçon (CNAC), qui réunit fédérations professionnelles, associations, entreprises et administrations concernées, assure la coordination des actions et des dispositifs mis en place.

Parmi les autres initiatives gouvernementales, des campagnes de sensibilisation et d'information visant à responsabiliser le consommateur ont été lancées en 2006.

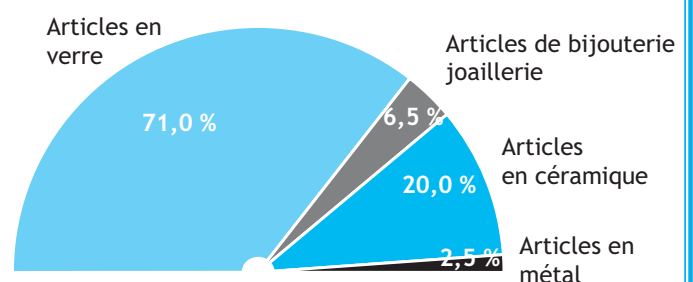
Un marché tourné vers l'exportation

Les entreprises du luxe réalisent 60 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Cinq pays concentrent plus de la moitié des ventes françaises d'articles de luxe à l'étranger : les États-Unis, le Japon, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Allemagne. L'Arabie Saoudite, Hong Kong et la Russie importent également des produits de luxe des arts de la table.

Les industriels de la cristallerie sont les premiers exportateurs, avec plus de 70 % des exportations directes de produits de luxe. Pour les articles en porcelaine la part est de 20 %. En revanche, le secteur de la coutellerie exporte très peu.

Les entreprises positionnées sur le segment du luxe ont tendance à s'éloigner de plus en plus de leur cœur de métier et s'orientent vers la création d'autres produits. Les bijoux prennent ainsi une part croissante dans les exportations directes de ces entreprises (7 %).

Répartition des exportations françaises par segment



Source : Douanes, 2005

Arts de la table

Partie de la nomenclature d'activités française 26.1E



Une longue tradition

Les premiers récipients connus véritablement en verre proviennent d'Égypte et de Mésopotamie et datent du XVI^e siècle avant Jésus-Christ.

Le procédé de soufflage, les premières décorations, reliefs et creux, obtenus par moulage, la taille et la gravure sont l'invention des Romains. Au XVIII^e siècle, les verreries de Bohême, très en vogue, utilisent des compositions à base de chaux et de potasse, plus faciles à travailler que les verres clairs « cristal » de Venise obtenus par lessivage des éléments colorants contenus dans les cendres végétales. Elles viennent concurrencer aussi les importants centres verriers de Nuremberg, Prague, et ceux d'Angleterre ou d'Espagne. Sous Louis XV, la verrerie royale met au point la technique du cristal au plomb. La beauté de ce produit séduit et s'impose rapidement au-delà des frontières.

Le XIX^e siècle, période de progrès technique, permet la production en série d'objets de table, avec le développement technique du pressage. Cette activité comprend à la fois des produits haut de gamme issus de la création artistique et des produits vendus pour la distribution de masse.

Le Nord de la France

Les entreprises du verre sont principalement localisées dans le Nord de la France. Elles ont été longtemps présentes dans les Vosges, proches des zones d'approvisionnement en matières premières indispensables à la fabrication du verre : sable, eau et bois.

Des structures disparates

Avec un chiffre d'affaires de près d'un milliard d'euros et un effectif de 13 200 salariés, cette industrie de neuf entreprises représente plus de 60 % du chiffre d'affaires et près de 65 % des effectifs des arts de la table. Cette profession est très hétérogène : en 2005, une entreprise de verrerie mécanique d'envergure internationale côtoie des entreprises de cristallerie, petites structures, souvent filiales de grands groupes de luxe.

Articles en verre

Cette catégorie comprend les entreprises fabriquant des verres à boire en cristal ou en verre trempé, taillés, décorés ou non. Les objets pour la table, la cuisine, l'ornementation, en cristal, en verre, cueillis à la main ou fabriqués mécaniquement sont inclus.

Chiffres-clés du secteur

entreprises de 20 salariés et plus

	2004	2005
Nombre d'entreprises	10	9
Effectif employé	14 075	13 210
Chiffre d'affaires hors taxes	ME 1 068,6	990,6
Investissements totaux	ME 31,5	32,4
Exportations	ME 811,4	760,8

Source : Sessi - enquêtes annuelles d'entreprise

Indicateurs et ratios du secteur

entreprises de 20 salariés et plus

Frais de personnel par personne	k€	37,2
Productivité apparente du travail : VAHT/effectifs	k€	37,4
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	%	49,9
Taux d'exportation : Exp. / CAHT	%	76,8
Taux de marge : EBE / VAHT	%	- 5,3
Taux d'investissement : Inv. / VAHT	%	6,6
Taux d'autofinancement : CAF / Inv.	%	6,8

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2005

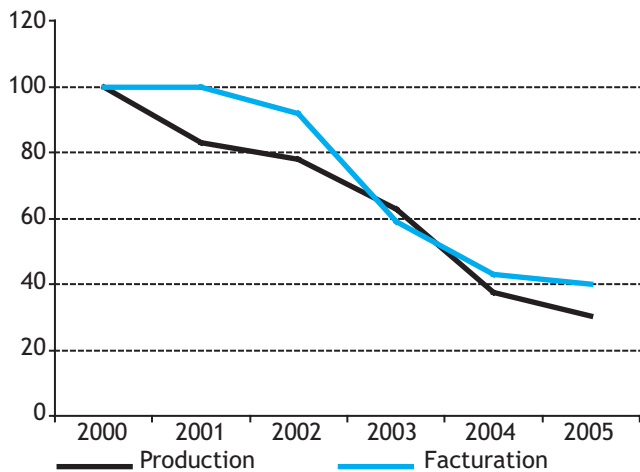
L'ensemble de la verrerie mécanique et de la cristallerie se caractérise par un taux de valeur ajoutée élevé, mais surtout par un taux d'exportation qui représente les trois quarts du chiffre d'affaires. À l'inverse, le taux de marge est négatif en 2005 et le taux d'investissement est deux fois moins important que celui de l'industrie manufacturière. Les activités industrielles, en particulier celles liées aux métiers d'art, sont d'une grande fragilité dans un contexte de baisse régulière du marché. La baisse de la production a atteint 60 % en cinq ans.

Face à la crise : innovation et création

Face à la diminution du marché, la verrerie mécanique développe des stratégies de croissance externe et engage des programmes d'investissements importants destinés à rationaliser la fabrication en France mais aussi hors des frontières. Elle diversifie également ses exportations vers l'Asie et le Moyen-Orient.

Évolution de la verrerie mécanique et à la main

Indices base 100 en 2000



Source : Sessi - enquêtes annuelles de branche

Les cristalliers s'adaptent au comportement des consommateurs. ils sont de plus en plus contrôlés par des actionnaires financiers et appartiennent à des groupes industriels extérieurs à la famille fondatrice.

Une balance commerciale toujours excédentaire

L'industrie des verres de la table, portée par les exportations qui représentent plus de 75 % du chiffre d'affaires, est donc extrêmement sensible à la conjoncture mondiale. La verrerie mécanique et la cristallerie diffèrent aussi par leurs zones d'exportation : la première exporte encore beaucoup dans les pays européens, la seconde ayant pour clients principaux les États-Unis et les Émirats arabes unis.

Les importations progressent depuis dix ans. La Chine s'impose sur le marché mondial. Elle est devenue le premier fournisseur de la France pour les produits de grande consommation, avec plus d'un quart des produits importés. En 2000, les produits en provenance de Chine représentaient 20 millions d'euros, soit à peine 10 % des importations totales.

Sur le créneau du haut de gamme, les principaux pays importateurs sont intracommunautaires. Ils représentent 35 % du total des importations. Ainsi, l'Italie (Murano), connue pour son design, mais également l'Allemagne et l'Espagne, sont des sérieux concurrents de la France.

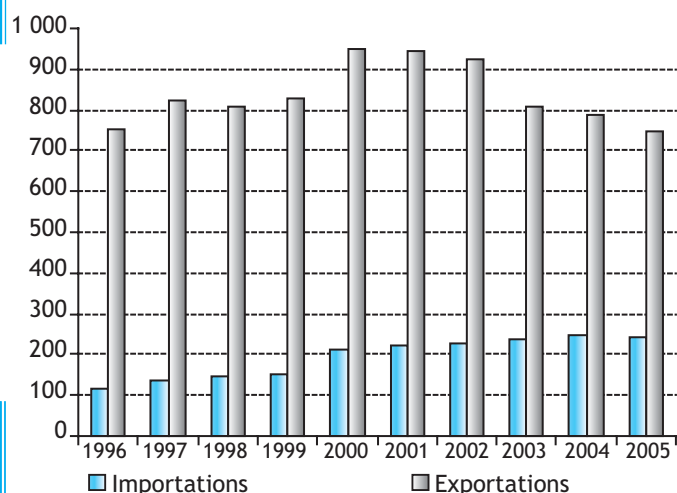
Cette industrie hautement automatisée qui vise la grande consommation est présente sur tous les segments de la distribution. Les avancées technologiques portent autant sur les parcs machines que sur les matériaux ou sur l'organisation industrielle. Le groupe Arc International, qui consacre, selon la presse, 3 % de son chiffre d'affaires à la recherche et développement, vient de mettre au point un nouveau matériau, le Kwarx, mariant les qualités du verre et du cristal.

De leur côté, les cristalliers s'allient avec des créateurs de renom et misent sur le design. Ils s'appuient sur leur image de luxe et leur savoir-faire ancestral pour réagir à la morosité du marché.

Face à la baisse de la demande et aux coûts élevés de la main-d'œuvre, ils mettent en place des stratégies de diversification de produits vers les articles de cadeaux, la joaillerie, les lignes de bijoux et les petits accessoires de mode. Certains se reconvertissent même dans la création d'objets d'art.

Un commerce extérieur largement excédentaire

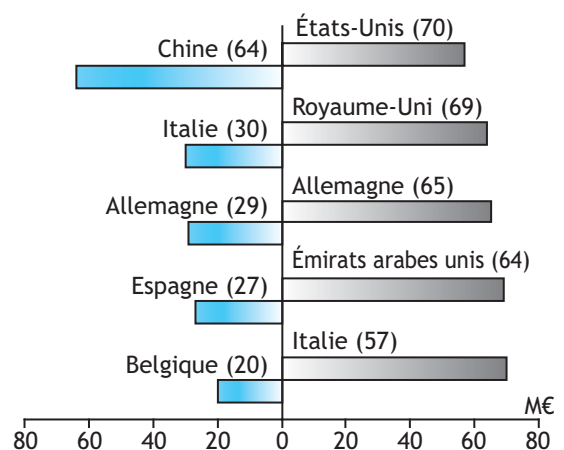
millions d'euros



Source : Douanes

Principaux pays clients et fournisseurs

Imports 243 millions d'euros
Exports 749 millions d'euros



Source : Douanes, 2005

Arts de la table

Partie de la nomenclature d'activités française 26.2A



Articles en céramique

Cette catégorie comprend les entreprises qui fabriquent la vaisselle de ménage en porcelaine mais aussi la vaisselle de ménage commune, en faïence, en grès, ou en poterie fine. Parmi les articles à usage domestique ou ornemental, seuls les ornements en céramique n'ont pas été retenus de façon à exclure tous les décors de jardin.

Les céramiques : un matériau très ancien

Les céramiques sont obtenues par solidification à haute température d'une pâte humide plastique ou compression d'une poudre sèche sans passer par une phase liquide. À l'origine, l'argile constitue la matière première des poteries en céramique. Leur invention, très ancienne, se situe plusieurs millénaires avant Jésus-Christ.

La faïence est une forme de céramique à base d'argile recouverte d'une glaçure d'étain, qui lui donne son aspect bien particulier. C'est la plus commune et la plus ancienne de toutes les techniques utilisées en poterie.

La fabrication de la porcelaine provient de Chine et remonte deux mille ans avant l'ère chrétienne. Les techniques de fabrication atteignent leur perfection au XII^e siècle. Ce sont les Italiens qui la ramenèrent de Chine au XV^e siècle. La porcelaine de Limoges est mondialement connue depuis le XVIII^e siècle, avec la découverte des gisements de kaolin. Céramique fine et translucide, elle n'est pas issue d'argile naturelle mais est produite à partir d'un mélange composé de silice, de feldspath et de kaolin.

Chiffres-clés du secteur

entreprises de 20 salariés et plus

	2004	2005
Nombre d'entreprises	39	37
Effectif employé	3 876	3 480
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 247,6	222,4
Investissements totaux	M€ 6,3	4,5
Exportations	M€ 91,2	78,8

Source : Sessi - enquêtes annuelles d'entreprise

Indicateurs et ratios du secteur

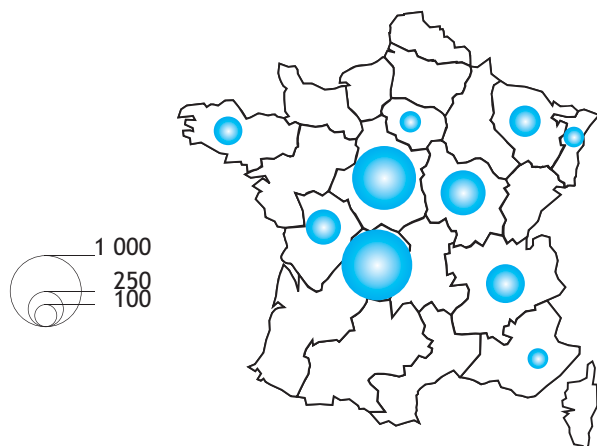
entreprises de 20 salariés et plus

Frais de personnel par personne	k€	29,4
Productivité apparente du travail : VAHT/effectifs	k€	31,3
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	%	49,0
Taux d'exportation : Exp. / CAHT	%	35,4
Taux de marge : EBE / VAHT	%	2,8
Taux d'investissement : Inv. / VAHT	%	4,2
Taux d'autofinancement : CAF / Inv.	%	- 62,3

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2005

Deux régions dominent : l'Aquitaine et le Centre

établissements industriels producteurs appartenant à des entreprises de 20 salariés et plus



Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2005

Les faïences françaises et la porcelaine du Limousin

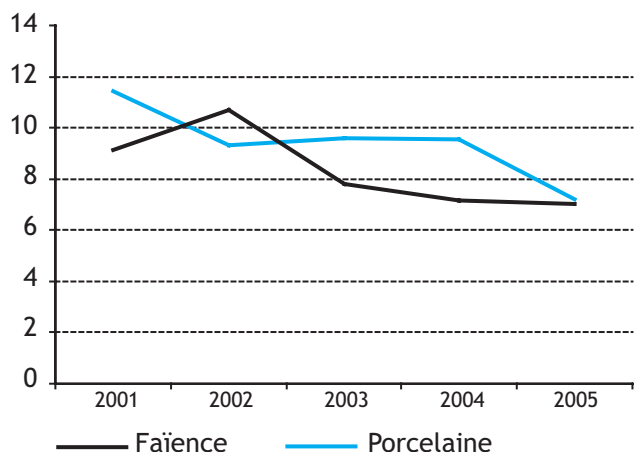
La région du Limousin est célèbre dans le monde de la porcelaine au côté des West Midlands (Royaume-Uni) et de la Bavière (Allemagne). Cette notoriété est due à la découverte et l'exploitation d'abondants gisements de kaolin. Plusieurs villes sont réputées pour leurs faïences : Gien, Quimper, Moustier ; la faïence de Nevers est l'une des plus anciennes de France.

Des PMI créatrices, mais fragiles

Près de 40 entreprises représentent 39 % du nombre de sociétés de l'ensemble des arts de la table, seulement 18 % des effectifs et 15 % du chiffre d'affaires. Cette activité fragilisée est encore exercée par des entreprises de petite taille à structure familiale.

Évolution des quantités produites

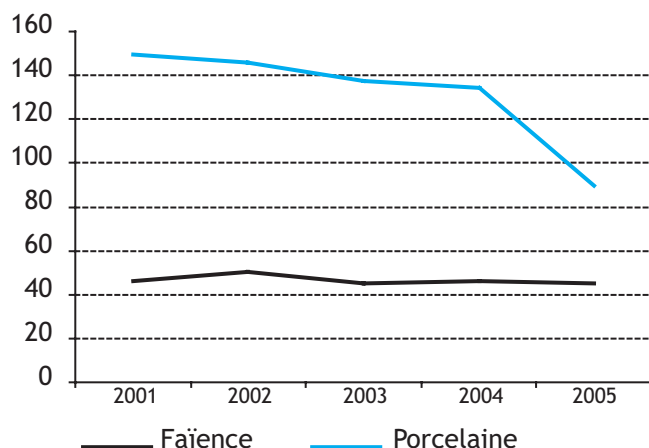
milliers de tonnes



Source : CICF - enquêtes annuelles de branche

Évolution des facturations

milliers d'euros



Source : CICF - enquêtes annuelles de branche

Le chiffre d'affaires est en repli aussi bien en France qu'à l'international depuis 2002. Le taux de valeur ajoutée élevé témoigne de l'importance de la création et de la production largement artisanale avec une main-d'œuvre qualifiée.

Le taux de marge est faible et l'investissement en baisse. Cette situation fragile impose aux sociétés d'automatiser certains procédés, de rationaliser leur production, voire de sous-traiter cette dernière vers des zones à plus faibles coûts salariaux.

Un commerce extérieur déficitaire

Le commerce extérieur est largement déficitaire. Les importations ont augmenté de 30 % en dix ans. Avec un tiers des importations, la Chine est devenue le premier fournisseur de la France. Les autres flux entrants proviennent des pays de l'Union européenne (Portugal, Allemagne, Italie).

Le pôle de compétitivité de la céramique

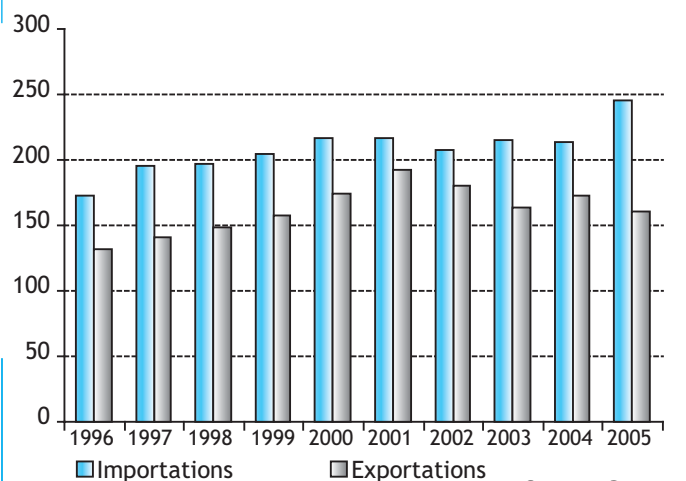
Lancé en 2004, le pôle de compétitivité, soutenu par le pôle européen de la céramique, fédère les activités industrielles, les centres de recherche et de formation localisés dans les régions Limousin, Centre et Midi-Pyrénées.

Hormis le dynamisme que ce pôle impulse aux porcelainiers pour les arts de la table, celui-ci a aussi vocation à développer des projets d'innovation sur les céramiques techniques.

Les États-Unis sont le premier client de la France, grâce aux produits haut de gamme, lesquels sont également très prisés par la Suisse, le Japon et les Émirats arabes unis. Cependant, les deux tiers des exportations françaises restent intracommunautaires.

Accroissement du déficit commercial en 2005

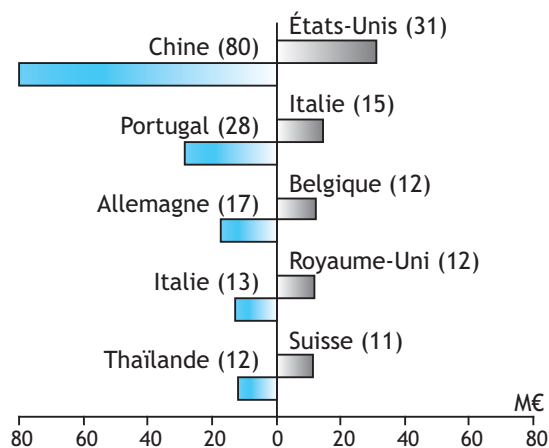
millions d'euros



Source : Douanes

Principaux pays clients et fournisseurs

Importations 246 millions d'euros
Exportations 160 millions d'euros



Source : Douanes, 2005

Arts de la table

Partie de la nomenclature d'activités française
28.6A - 28.7L
36.2C



Articles en métal

Cette catégorie regroupe les entreprises fabriquant des articles de la coutellerie et de la platerie. Le segment de la coutellerie regroupe de très nombreux articles. Parmi ceux-ci, les ciseaux, rasoirs, lames et couteaux pliants régionaux n'appartiennent pas aux arts de la table ; ils n'ont pas été retenus dans cette étude. La production de couteaux professionnels de ménage ou de cuisine a en revanche été intégrée au champ de l'étude.

La coutellerie : un savoir-faire de tradition

Issue d'un artisanat ancestral, la coutellerie française a franchi l'étape de l'industrialisation en se maintenant dans des bassins de main-d'œuvre qualifiée comme l'Auvergne, avec le Thiernois, la Champagne, et plus tardivement la Normandie. Elle met en jeu des techniques de forgeage, de découpage, de traitement thermique et de finition (polissage, affûtage, montage...). Les structures sont souvent familiales, de type PMI. Elles doivent faire face à une concurrence étrangère sévère, avec l'arrivée massive de produits chinois sur le bas de gamme. Depuis 2003, on enregistre, pour la première fois, un déficit de la balance commerciale.

Les nouveaux comportements des consommateurs

La consommation de masse tend de plus en plus à privilégier l'aspect « tendance » ou « mode ». Le renouvellement du décor de table et du matériel entraîne l'achat de plus petites séries d'articles à durée de vie plus limitée mais plus « festive », avec l'arrivée des articles colorés. Contrairement à la céramique, y compris la céramique de cuisson, qui a misé sur la couleur, la platerie métal peine à se maintenir. Les nouvelles convivialités, avec la vogue des articles de cuisson sur table (crêpières, tajines, raclettes, pierrades...) laisseront-elles encore de la place à la table de tradition ?

Actuellement, le secteur se maintient avec le haut et le très haut de gamme (orfèvrerie) et grâce à la coutellerie professionnelle (couteaux de cuisine). Parallèlement, les professionnels ont entrepris de développer le label *made in France*, notamment avec le créneau des couteaux régionaux dont le côté « terroir » séduit à l'exportation (couteaux pliants non inclus dans cette étude). Dans ce sens, 15 couteliers thiernois ont lancé une signature collective « Esprit de Thiers », dans le but de promouvoir leur savoir-faire, et ont mis en place une charte d'engagement afin de garantir la qualité des couteaux sous ce label. Là encore, il s'agit de coutellerie de haut de gamme où le savoir-faire traditionnel apporte un plus irremplaçable.

Chiffres-clés du secteur

entreprises de 20 salariés et plus

	2004	2005
Nombre d'entreprises	36	31
Effectif employé	2 554	1 785
Chiffre d'affaires hors taxes M€	249,5	178,7
Investissements totaux M€	6,2	6,5
Exportations M€	52,9	41,3

Source : Sessi - enquêtes annuelles d'entreprise

Indicateurs et ratios du secteur

entreprises de 20 salariés et plus

Frais de personnel par personne	k€	36,0
Productivité apparente du travail : VAHT/effectifs	k€	35,9
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	%	35,8
Taux d'exportation : Exp. / CAHT	%	23,1
Taux de marge : EBE / VAHT	%	- 1,1
Taux d'investissement : Inv. / VAHT	%	10,2
Taux d'autofinancement : CAF / Inv.	%	- 21,8

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2005

Un secteur en mutation

Bien que situés sur le créneau du haut de gamme, les articles de coutellerie et de platerie affichent un taux d'exportation plutôt faible, si on le compare à la moyenne de l'industrie manufacturière (38 %). La productivité apparente du travail est également basse puisqu'elle n'est que de 35 k€ alors qu'elle atteint 56 k€ dans l'industrie hors énergie. En revanche, le taux d'intégration est plus élevé que la moyenne et les PMI auraient tendance à intégrer l'ensemble du processus de fabrication.

Les entreprises coutelières développent plusieurs stratégies pour se maintenir dans le jeu concurrentiel. Après un cycle de fermetures, la politique de délocalisation s'est accélérée en 2005 et touche maintenant le moyen voire le haut de gamme. Certaines entreprises se recentrent sur le haut et le très haut de gamme distribués en grands magasins ou via leurs propres réseaux de boutiques, abandonnant ainsi le bas de gamme importé aux hypermarchés et grandes surfaces. Cette distribution sé-

lective, qui joue sur la déclinaison diversifiée des arts de la table (coutellerie mais aussi verrerie, porcelaine, articles de cuisson, cadeaux de décoration et linge de table), renforce leur image de marque.

Actuellement, on assiste à une diversification novatrice vers des « niches » professionnelles telles que la fabrication de lames et instruments à destination médicale.

Le commerce extérieur déficitaire

Après avoir été longtemps excédentaire, le commerce extérieur est devenu déficitaire à partir des années 2000, en dépit du renom international des articles français de coutellerie. Plus de la moitié des importations françaises proviennent de la Chine, qui s'impose sur le segment du bas de gamme. En revanche, les États-Unis sont le principal client sur le haut de gamme, devant les pays européens.

Orfèvrerie et couverts de table en métaux précieux ou en plaqué

entreprises de 20 salariés et plus

Répartition des ventes par zone géographique

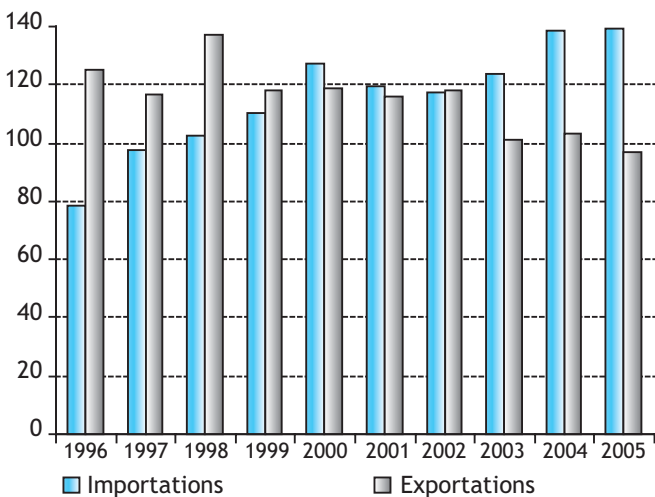
Facturations millions d'euros	2000	2001	2002	2003	2004	2005
France	35	35	30	26	22	22
Autres pays de l'Union européenne	16	12	12	11	11	9
Pays tiers	27	32	31	23	28	26
Total	78	79	73	60	61	57
Quantités produites millions d'unités	n.d.*	n.d.*	2,2	1,9	1,8	1,6

* non disponible

Source : FFBJOC - enquêtes annuelles de branche

Un commerce extérieur déficitaire à partir de 2000

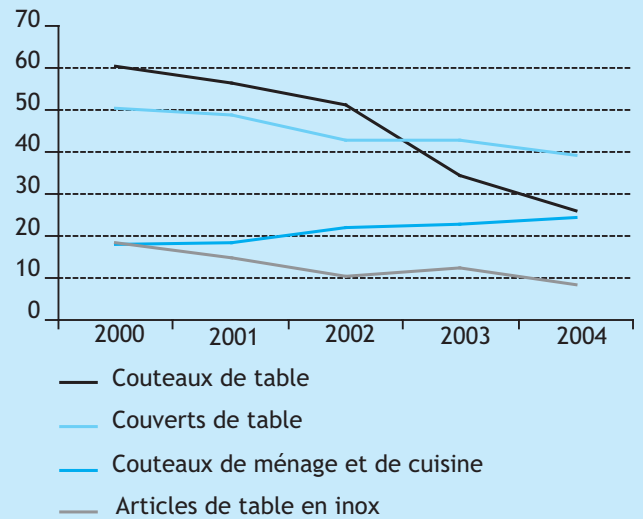
millions d'euros



Source : Douanes

Articles pour la table en inox ou métal

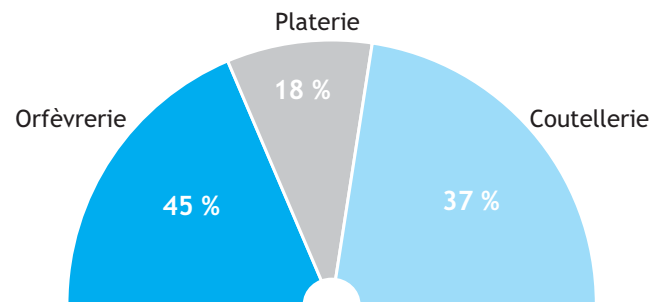
facturations en millions d'euros



Source : Sessi - enquêtes annuelles de branche

Facturations totales en 2004

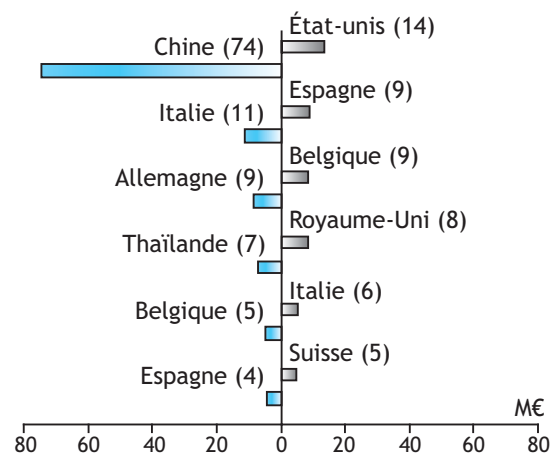
136 millions d'euros



Source : FFBJOC - enquêtes annuelles de branche

Principaux pays clients et fournisseurs

Importations : 139 millions d'euros
Exportations : 97 millions d'euros



Source : Douanes, 2005

Arts de la table

Partie de la nomenclature d'activités française 17.4A



Articles en textile

Dans cette catégorie rassemblant 65 entreprises fabriquant du linge de maison et des articles d'ameublement (activité 17.4A), seules 20 ont été sélectionnées comme réalisant des articles de linge de maison, dont les articles pour la table.

Des petites entreprises confrontées à une forte concurrence asiatique

En 2005, 20 entreprises ayant comme activité principale la fabrication du linge de maison, produisent à titre principal ou secondaire du linge de table. Ces entreprises sont essentiellement des PMI. Elles emploient 1 900 salariés et génèrent plus de 240 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit plus d'un tiers de l'ensemble de l'activité du « linge de maison » (draps, rideaux...).

En termes de performances, les indicateurs sont plus faibles pour le linge de table. La productivité apparente du travail s'élève à 33 k€ par personne dans le linge de table et 37 k€ pour le linge de maison. Quant au taux d'exportation direct, il atteint 12 % pour le linge de table, et 17 % pour le linge de maison. Néanmoins, ce secteur fournit des efforts plus importants pour renouveler son outil de production : le taux d'investissement y est plus élevé, 8,6 % pour le linge de table et 6 % pour le linge de maison. Par ailleurs, les entreprises du secteur du linge de table font moins appel au crédit-bail.

Plus de 70 % des effectifs sont répartis en Lorraine et dans le Nord - Pas-de-Calais, régions de tradition textile. La plupart des donneurs d'ordre se localise en Île-de-France.

La production française de linge de table est stable sur les cinq dernières années et s'établit à 2 300 tonnes. Les producteurs français sont spécialisés à plus de 80 % dans des articles en coton : nappes, serviettes et sets de table. Le tissu est très concurrencé par le papier, dont la production atteint 45 000 tonnes en 2005.

Cette activité est très durement soumise à la concurrence étrangère depuis de nombreuses années. Le solde du commerce extérieur est structurellement déficitaire. Il a progressivement doublé en dix ans, passant de 24 millions d'euros en 1995 à 42 millions en 2000 et 46 millions d'euros en 2005. Le taux de couverture est très dégradé en valeur, 38 % en 2005, mais plus encore en quantité, où il n'atteint que 18 %.

Chiffres-clés du secteur

entreprises de 20 salariés et plus

	2004	2005
Nombre d'entreprises	22	20
Effectif employé	2 041	1 877
Chiffre d'affaires hors taxes	M€ 247,7	241,7
Investissements totaux	M€ 5,1	5,3
Exportations	M€ 26,4	30,0

Source : Sessi - enquêtes annuelles d'entreprise

Indicateurs et ratios du secteur

entreprises de 20 salariés et plus

Frais de personnel par personne	k€	27,9
Productivité apparente du travail : VAHT/effectifs	k€	33,1
Taux de valeur ajoutée : VAHT / CAHT	%	25,7
Taux d'exportation : Exp. / CAHT	%	12,4
Taux de marge : EBE / VAHT	%	11,7
Taux d'investissement : Inv. / VAHT	%	8,6
Taux d'autofinancement : CAF / Inv.	%	39,9

Source : Sessi - enquête annuelle d'entreprise, 2005

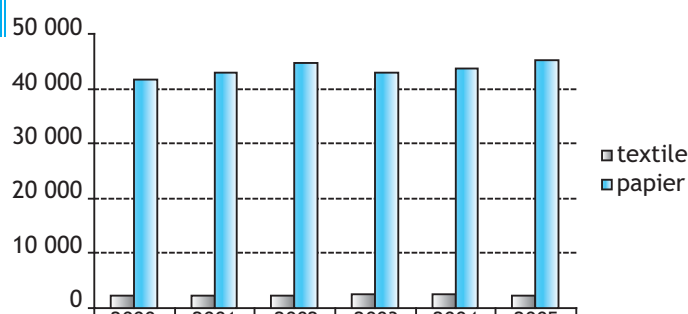
Répartition de la production en tonnes du linge de table en tissu en 2005

- Coton, non compris en bonneterie	2 033
- Lin, non compris en bonneterie	77
- Tissus de fibres artificielles ou synthétiques	203
	2 313

Source : Sessi - enquête annuelle de branche

Production du linge de table en tissu et en papier

tonnes

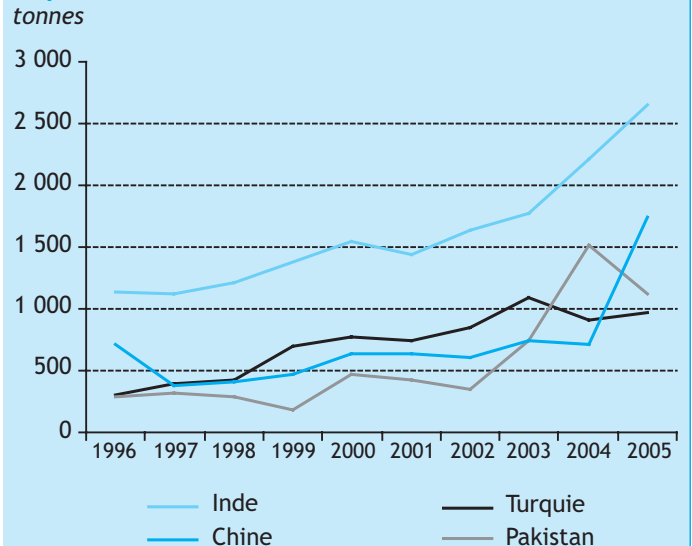


Source : FFILC

L'année 2005 marque un tournant du fait d'une augmentation brutale des importations en provenance d'Asie, mais également en raison d'une réduction des ventes sur les marchés extérieurs. En effet, les exportations régressent fortement en valeur sur cette dernière année (- 7 %). En revanche, elles se maintiennent en quantité, attestant des difficultés des exportateurs, qui sont contraints de diminuer leurs marges face à une concurrence exacerbée des pays d'Asie.

Les deux premiers fournisseurs de la France sont l'Inde et la Chine, qui représentent plus de 40 % des flux entrants, tant en valeur (42 %) qu'en quantité (46 %). Le Pakistan, avec des prix de vente très faibles, n'arrive qu'au 8^e rang des pays fournisseurs en valeur, mais il est le 3^e en quantité. La Belgique, plaque tournante pour la diffusion des produits textiles en Europe, est le principal fournisseur européen de la France, après l'Italie et le Portugal.

Évolution des quantités de linge de table importé d'Asie



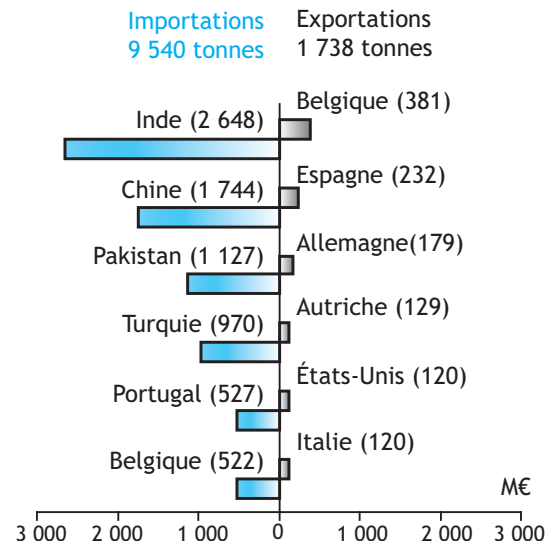
Accord négocié par la Commission européenne avec la Chine le 10 juin 2005

La Commission a présenté aux États membres, lors du comité de gestion textile (Comotex) du 13 juin 2005, le contenu du Memorandum of Understanding (MOU) qu'elle a établi le 10 juin 2005 avec le ministère du Commerce chinois. Il fixe les niveaux des limites quantitatives mis en place jusque fin 2007 pour les dix catégories de produits retenues : tee-shirts, pull-overs, pantalons, chemisiers, robes, soutiens-gorge, tissus de coton, fils de lin, linge de lit et linge de table.

Ce protocole d'accord, négocié par le commissaire Mandelson, est une solution de compromis entre l'Union européenne et la Chine et conduit à une limitation volontaire des exportations chinoises.

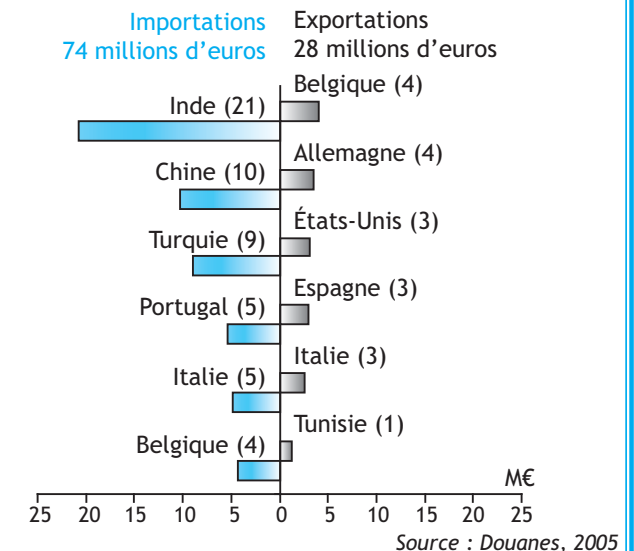
Principaux pays clients et fournisseurs

Le commerce extérieur en quantité



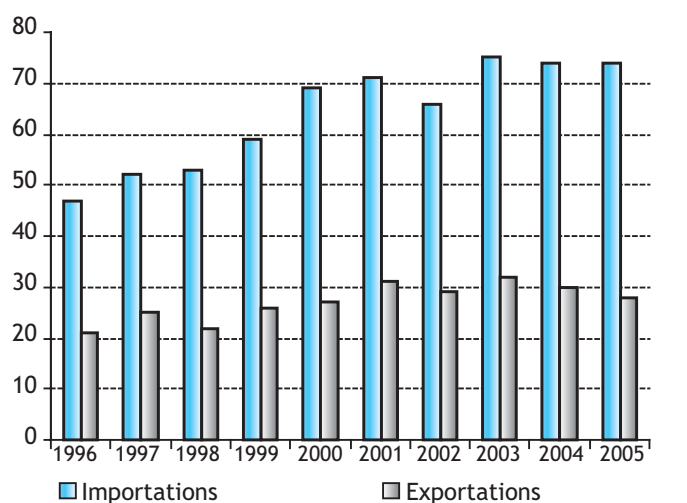
Principaux pays clients et fournisseurs

Le commerce extérieur en valeur



Des importations massives

millions d'euros



Méthodologie

Pour réaliser cette étude, il a été nécessaire de repérer une à une les entreprises fabriquant les produits composant les arts de la table à partir des enquêtes annuelles de branche qui détaillent la production industrielle à un niveau très fin de produit. Quatre familles ont été constituées en fonction de la typologie retenue : articles en verre, en métal, en céramique, en textile. Ces entreprises ont été sélectionnées dans les six niveaux de nomenclature suivants :

- Naf 26.1E : fabrication de verre creux
- Naf 26.2A : fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
- Naf 28.6A : fabrication de coutellerie
- Naf 28.7L : fabrication d'articles métalliques ménagers
- Naf 36.2C : fabrication d'articles de bijouterie, joaillerie, orfèvrerie
- Naf 17.4A : fabrication de linge de maison et d'articles d'ameublement

Il a été ainsi possible d'identifier une centaine d'entreprises dans un ensemble de 335 unités. Les données de l'enquête annuelle d'entreprise pour cette population « arts de la table » ont été extraites permettant de valoriser les résultats et les performances de ces entreprises. Parmi elles, celles qui adhèrent au Comité Colbert ont été repérées pour constituer une famille supplémentaire, plus transversale, celle du luxe.

**Vous recherchez des statistiques
sur l'industrie française ?**

Le Sessi met à votre disposition sur le site internet

www.industrie.gouv.fr/sessi

un ensemble de résultats chiffrés :

- ◇ **Conjoncture**
- ◇ **Statistiques sur le système productif**
- ◇ **Publications**

Principaux concepts

Un **secteur** se définit comme un regroupement d'entreprises ayant la même activité principale. Cette activité est déterminée par l'unité de production industrielle dominante.

Une **branche** se définit par la production d'un même produit. La branche est le regroupement de l'ensemble des unités homogènes de production correspondant à un même produit.

Les branches sont représentées par les syndicats professionnels, souvent regroupés en fédérations.

Variables

Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)

Montant global, au cours de l'exercice, des ventes de marchandises et des productions vendues de biens et de services, mesuré par leur prix de vente.

Exportations réalisées directement par les entreprises industrielles

Ventes à l'exportation déclarées directement (sans passage par des sociétés tierces) par les opérateurs industriels, intégrant les livraisons intracommunautaires. À ne pas confondre avec les déclarations recensées par les douanes et établies par produit, en provenance de toutes les entreprises, industrielles ou non, y compris les unités de moins de 20 personnes.

Investissements (hors crédit-bail)

Somme des dépenses consacrées par les entreprises à l'acquisition ou à la création de moyens de production. C'est le flux qui alimente le stock des immobilisations. Ce poste comprend les immobilisations en cours mais exclut les immobilisations incorporelles et financières et les équipements financés par crédit-bail.

Agrégats et ratios

Valeur ajoutée hors taxes (VAHT)

Solde des opérations de production de l'entreprise.

Le mode de calcul est le suivant :

$VAHT = CAHT + \text{production stockée} + \text{production immobilisée} - \text{consommation intermédiaire au sens large}$.

C'est une grandeur additive sans doubles comptes.

Excédent brut d'exploitation (EBE)

L'excédent brut d'exploitation est ce qui reste de la valeur ajoutée hors taxes (VAHT), une fois déduits les taxes et impôts à la production, les frais de personnel (salaires et charges) et ajoutées les subventions d'exploitation.

Capacité d'autofinancement (CAF)

Ressources brutes restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice.

Productivité apparente du travail (VAHT / Effectif)

Rapport de la VAHT à l'effectif moyen employé. Indicateur de rendement apparent de la main-d'oeuvre.

Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)

Rapport entre valeur ajoutée hors taxes et chiffre d'affaires hors taxes.

Ce ratio est un indicateur du degré d'intégration de l'entreprise, c'est-à-dire de l'importance des transformations qu'elle fait subir aux produits dans la filière de fabrication. Son évolution est influencée, à intégration constante, par les différences d'évolution du prix des biens et services acquis et du prix de vente des biens produits.

Structurellement, un ratio élevé traduit l'existence d'un processus de production comportant une part importante de transformation des produits dans la filière de fabrication.

Taux d'exportation (Exportations / CAHT)

Le taux d'exportation (rapport entre les exportations des seules entreprises industrielles et le chiffre d'affaires hors taxes) permet d'apprécier la part des exportations dans les ventes totales.

Taux de couverture (Exportations/Importations)

Le taux de couverture permet de savoir si le produit ou l'activité est déficitaire (ratio < à 100) ou excédentaire (ratio > à 100).

Taux de marge (EBE / VAHT)

Le taux de marge mesure la part de la valeur ajoutée qui revient aux entreprises après le paiement des frais de personnel.

Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)

Charges liées à l'endettement de l'entreprise rapportées à l'excédent brut d'exploitation.

Taux d'investissement (Investissements / VAHT)

Rapport entre investissements corporels hors apports et valeur ajoutée hors taxes.

Ce taux dépend de facteurs structurels (intensité capitaliste du secteur, durée de vie des équipements, etc.). Mais il est également fonction des mutations technologiques, de l'innovation, de la situation économique des entreprises et de leurs possibilités de financement.

Taux d'autofinancement (CAF / Investissements)

Indicateur de la part des investissements corporels pouvant être assurée par un financement interne.

Unités employées

k€ : milliers d'euros

M€ : millions d'euros

Les arts de la table regroupent plusieurs segments industriels dans les secteurs du verre, de la céramique, du métal et du textile.

Avec une centaine d'entreprises de 20 salariés et plus, représentant 20 000 emplois, ce secteur produit des biens destinés aux ménages dont la logique de consommation est en pleine mutation provoquant une atonie du marché. Les industriels sont également pénalisés par le ralentissement des exportations, la concurrence étrangère, en particulier asiatique, et le coût d'une main-d'œuvre très qualifiée.

Les professionnels cherchent à pallier le recul de leurs commandes par un développement de produits dérivés tels que les objets de décoration ou les bijoux, notamment dans la cristallerie et le luxe. Cette stratégie de diversification compense la baisse de l'activité des produits traditionnels.

